

## Bilan des plantations de la saison 3

# PLAN CANOPÉE

En août 2020, la Ville de Strasbourg a adopté son Plan Canopée avec l'objectif **d'atteindre la plantation de 10 000 arbres supplémentaires d'ici 2030**, afin de parvenir à passer, à l'horizon 2050 de 26% à 30% de canopée, sur le territoire et réduire le phénomène d'îlots de chaleur urbain, tout en favorisant la biodiversité. Pour atteindre cet objectif quantitatif et améliorer le confort urbain, le plan Canopée se décline en quatre axes :

- Axe 1 : La protection et la préservation du patrimoine arboré existant,
- Axe 2 : L'extension du patrimoine arboré,
- Axe 3 : Le soutien à la recherche scientifique autour des arbres,
- Axe 4 : L'incitation au développement de la canopée du domaine privé.

Grâce à ces plantations, réparties équitablement sur le territoire et avec la participation des habitants-es, la Ville de Strasbourg lutte contre les îlots de chaleur et agit pour atténuer les effets du réchauffement climatique et rendre la ville plus durable, plus fraîche et plus respirable.

### 1) Le Plan Canopée Saison 3 : objectif annuel atteint avec près de 1 400 arbres plantés

Après deux premières saisons ayant permis de planter un total de 1 932 arbres au cumulé, la troisième saison du Plan Canopée vient de s'achever.

**La troisième saison du Plan Canopée se clôture aujourd'hui avec 1 387 arbres, ce qui porte à 3 319 l'augmentation du nombre d'arbres à Strasbourg depuis trois ans.** La répartition des plantations s'est faite comme suit :

- **609 arbres plantés** dans les espaces publics et privés de la Ville de Strasbourg (rues, parcs, squares, terrains de sport, abords de piscines...)
- **533 arbres plantés**, dans le cadre de grands projets, au sein du patrimoine de la collectivité suite à leurs plantations par les établissements publics locaux (SPL 2 Rives, SERS, CTS, ...).
- **245 arbres plantés** dans le cadre d'opérations d'aménagement global

La Ville de Strasbourg réalise des plantations sur **l'ensemble des espaces publics de tous les quartiers** durant la saison propice à la plantation, débutant à la Sainte-Catherine le 25 novembre.

Parmi les sites les plus emblématiques qui ont été plantés lors de cette campagne de plantations figurent : le **quai Koch** (39 arbres), le **quai Woerthel** (4 arbres) et le square **Louise Weiss** (5 arbres), la **rue de Hochfelden** (38 arbres), des plantations dans le cadre de **projets de budget participatif** (6 arbres ont été plantés rue de Thann par exemple), l'**espace vert Amélie de Berckheim** (19 arbres), la rue de la Plaine des bouchers (15 arbres), mail Charles Pierre (19 arbres), de **nombreuses plantations aux abords de terrain sportifs** (centres sportifs Ouest avec 17 arbres plantés, de l'Elsau avec 27 arbres plantés et HautePierre avec 14 arbres plantés par exemple) **et piscines** (193 arbres), 43 arbres plantés au sein de **six cours d'écoles**

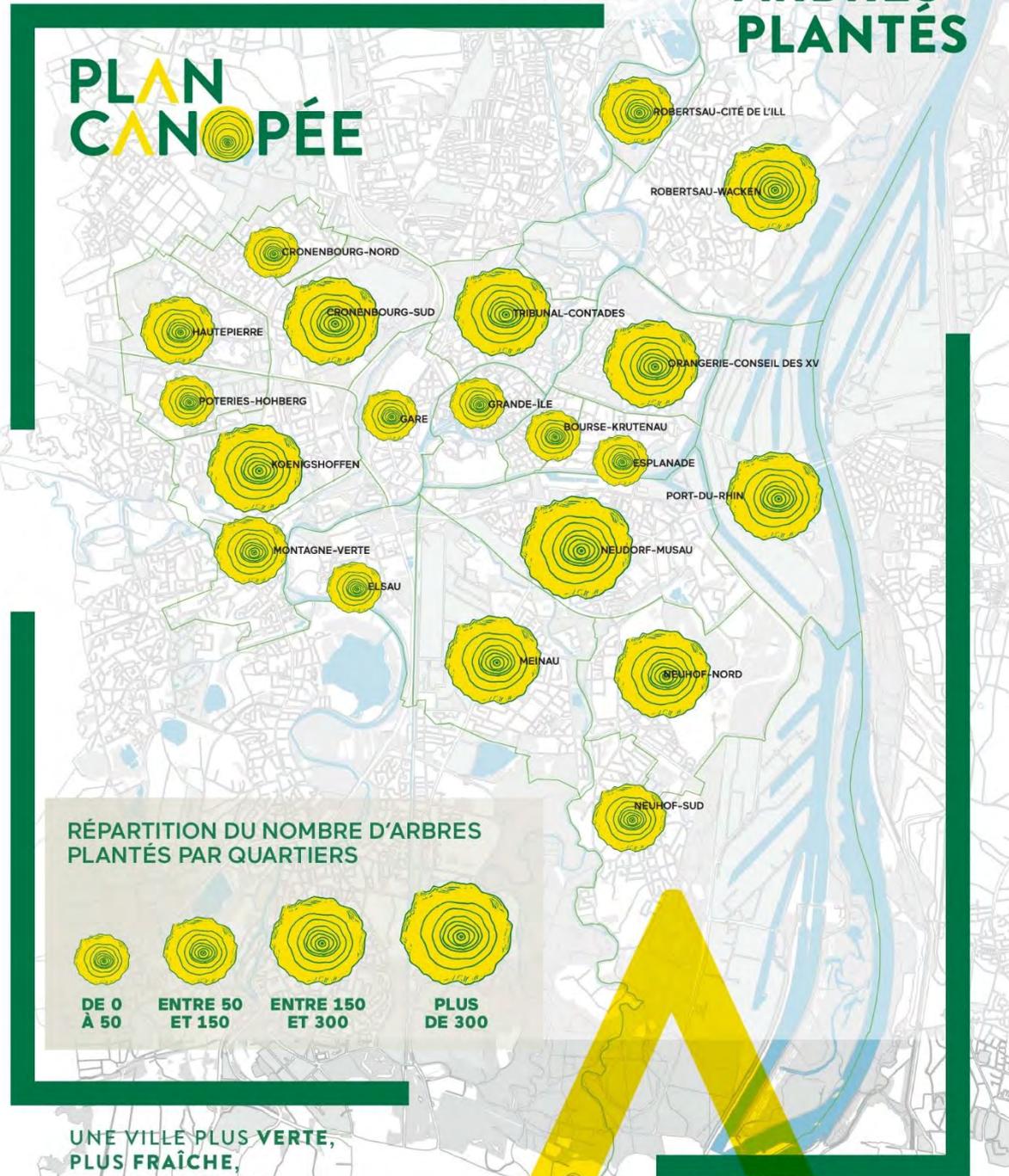
**déminéralisées**, à l'image de la cours d'école Albert le Grand où 17 arbres ont été plantés lors de cette saison 2022-2023.

De nombreuses plantations ont pu se concrétiser grâce aux suggestions des habitants·es. C'est notamment le cas du quai Woerthel, du quai Koch, ou de l'espace vert Amélie de Berckheim à la Robertsau qui ont été suggérés via le bouton de propositions pour « planter un arbre » à disposition sur le site de la ville de Strasbourg : [demarches.strasbourg.eu/environnement/suggestion-plantation-arbre](https://demarches.strasbourg.eu/environnement/suggestion-plantation-arbre)

SAISONS DE PLANTATION  
2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023

DÉJÀ  
**3319**  
ARBRES  
PLANTÉS

PLAN  
CANOPÉE



UNE VILLE PLUS VERTE,  
PLUS FRAÎCHE,  
PLUS RESPIRABLE

## 2) Des places et des écoles déminéralisées et végétalisées pour une ville plus verte, plus fraîche et plus respirable

Deux grands projets de déminéralisation sont également emblématiques de cette saison 3. Il s'agit tout d'abord de la déminéralisation et la végétalisation du **parvis de la patinoire Iceberg à Cronembourg**. Ce projet ambitieux a tenu compte des contraintes du site (gestion des files d'attente, accès secours, etc.) et permis la plantation de 21 arbres et la désimperméabilisation de 650 m<sup>2</sup>. Les travaux ont été achevés au mois de mars et représentent un budget total de 115 000 €, équitablement réparti entre Ville et Eurométropole.



*Le parvis de la patinoire avant en 2021 et après les plantations en 2023. (crédits : Ville et Eurométropole de Strasbourg)*

La placette Sélestat/Zellenberg, îlot de chaleur urbain au Neudorf, a également été végétalisée et déminéralisée. La création de cette placette à la place d'un ancien tronçon de chaussée avec suppression de 8 places de stationnement a permis de planter 2 arbres et végétaliser 100 m<sup>2</sup> d'espace urbain, pour un coût total de 80 000 € (60 000 € Eurométropole, 20 000 € Ville de Strasbourg).

### 3) Le nourricier, une dimension du Plan Canopée pour contribuer au plan alimentaire territorial

Cette campagne pour la saison 3 s'est également caractérisée par des plantations d'arbres fruitiers, lorsque les conditions le permettaient, aux abords de jardins familiaux. Les plantations d'arbres fruitiers comportent des contraintes d'implantation et de gestion qui limitent les opportunités. En effet, il convient d'identifier des lieux où les sols ne sont pas pollués et où les végétaux pourront être respectés afin de garantir leur pérennité.

Le déploiement sous forme de vergers à gestion associative est généralement le modèle privilégié, comme cela a été fait dans les parcs naturels urbains, derrière l'école Martin Schongauer à l'Elsau par exemple.

Un appel à manifestations d'intérêt sera publié à l'automne 2023 pour développer la ceinture verte de Strasbourg, y compris à travers des projets alliant nature et nourricier, par la mise à disposition de plusieurs terrains de la collectivité.

#### Des démarches contribuant au plan Canopée :

- **Une aide à la végétalisation du parc de logement social** : l'Eurométropole de Strasbourg, engagée pour mieux résister aux dérèglements climatiques et préserver le vivant, a adopté en novembre 2022, une délibération portant sur le lancement d'une nouvelle aide destinée aux bailleurs sociaux ayant un patrimoine sur le territoire de la collectivité. Ce dispositif, co-construit avec l'Agence du Climat – le guichet des solutions, permet de subventionner des projets qui incluent une part significative d'essences locales et de plants labellisés « végétal local » et seront encouragés à inclure des arbres fruitiers et à impliquer les habitants par des chantiers participatifs de plantation.
- **La création de refuges de biodiversité** : lors de la saison 2 du Plan Canopée a été créé un premier refuge de biodiversité au sein de la Ceinture verte de Strasbourg, en proximité direct du Parc du Heyritz. Ce refuge de biodiversité créé par la Ville de Strasbourg, et ayant vocation à devenir un petit massif forestier urbain intégré aux trame vertes métropolitaines, sera complété par d'autres refuges. En effet, le travail est en cours afin que puisse aboutir dès la saison prochaine le projet du Grand Pré, porté par un collectif d'habitants dans le cadre du budget participatif.